

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Version 3 - mise à jour - 20 juillet 2023

# SOMMAIRE

<b>ARTICLE 1 : PRÉAMBULE</b>	<b>page 3</b>
<b>ARTICLE 2 : CONTRAT CONCLU SOUS FORME ELECTRONIQUE</b>	<b>page 3</b>
<b>ARTICLE 3 : DÉFINITIONS</b>	<b>page 3</b>
<b>ARTICLE 4 : OBJET</b>	<b>page 3</b>
<b>ARTICLE 5 : DOCUMENTS CONTRACTUELS</b>	<b>page 3</b>
<b>ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR - DURÉE</b>	<b>page 3</b>
<b>ARTICLE 7 : CRITÈRES D'ACCÈS À L'ESPACE DE FORMATION E-LEARNING</b>	<b>page 4</b>
<b>ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DES UTILISATEURS</b>	<b>page 4</b>
<b>ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DE SWOTT ET DE 360LEARNING</b>	<b>page 4</b>
<b>ARTICLE 10 : SUSPENSION DE L'ACCÈS À L'ESPACE DE FORMATION E-LEARNING</b>	<b>page 4</b>
<b>ARTICLE 11 : LE SERVICE E-LEARNING</b>	<b>page 4</b>
<b>ARTICLE 12 : FORUM DE DISCUSSION EN LIGNE</b>	<b>page 5</b>
<b>ARTICLE 13 : RESPONSABILITÉS</b>	<b>page 5</b>
<b>ARTICLE 14 : GESTION DES IDENTIFIANTS</b>	<b>page 5</b>
<b>ARTICLE 15 : RÔLES ET DROITS ATTRIBUÉS PAR LA PLATEFORME E-LEARNING</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 16 : PRISE EN MAIN DE LA PLATEFORME</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 17 : GESTION DES NOTIFICATIONS</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 18 : STATISTIQUES DE FORMATIONS</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 19 : CERTIFICAT DE FORMATION</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 20 : CONVENTION DE PREUVE</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 21 : PROPRIÉTÉ</b>	<b>page 6</b>
<b>ARTICLE 22 : CONFIDENTIALITÉ</b>	<b>page 7</b>
<b>ARTICLE 23 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL</b>	<b>page 8</b>
<b>ARTICLE 24 : MESURES DE SÉCURITÉ - RGPD</b>	<b>page 8</b>
<b>ARTICLE 25 : DÉSINSCRIPTION / ANONYMISATION</b>	<b>page 9</b>
<b>ARTICLE 26 : FORCE MAJEURE</b>	<b>page 9</b>
<b>ARTICLE 27 : BONNE FOI</b>	<b>page 9</b>
<b>ARTICLE 28 : INDÉPENDANCE DES PARTIES</b>	<b>page 9</b>
<b>ARTICLE 29 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION</b>	<b>page 9</b>
<b>ARTICLE 30 : LOI</b>	<b>page 9</b>

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Version 3 - mise à jour - 20 juillet 2023

## 1. PRÉAMBULE

a. SWOTT propose à tous ses apprenants une plateforme de formation à distance conçue par son partenaire 360 Learning pour suivre l'ensemble des cours accompagnés par des Formateurs Experts.

b. A ce titre, SWOTT a développé un espace de formation à distance, dénommé «plateforme e-learning SWOTT», accessible à l'adresse <https://swott.360learning.com>

c. Toute utilisation de la plateforme e-learning suppose la consultation et l'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation.

d. L'apprenant et le formateur disposent de la faculté de reproduire et de conserver les présentes conditions générales en utilisant les fonctionnalités standards de leur navigateur ou ordinateur.

e. Cette reproduction et/ou conservation relève de la seule responsabilité de l'apprenant et du formateur.

f. L'apprenant et le formateur déclarent avoir la pleine capacité juridique leur permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

g. L'apprenant et le formateur reconnaissent que l'accès à la plateforme e-learning nécessite le respect inconditionnel de l'ensemble des prescriptions d'utilisation définies au sein des présentes.

h. L'apprenant et le formateur reconnaissent avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités d'utilisation de la plateforme e-learning et avoir sollicité et obtenu les informations nécessaires pour utiliser la plateforme e-learning en toute connaissance de cause.

## 2. CONTRAT CONCLU SOUS FORME ELECTRONIQUE

a. L'apprenant et le formateur reconnaissent être parfaitement informés du fait que leur accord concernant le contenu des présentes conditions générales d'utilisation ne nécessite pas exclusivement la signature manuscrite de ce document, mais peut résulter également de sa seule acceptation en ligne.

b. Les présentes conditions générales d'utilisation constituent un contrat conclu sous forme électronique.

c. En conséquence, il est expressément convenu que l'acceptation en ligne des présentes conditions générales d'utilisation en constitue une acceptation formelle et lie contractuellement les parties.

## 3. DÉFINITIONS

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante :

- **« apprenant »** : utilisateur de la plate-forme e-learning inscrit à des parcours de formation ;
- **« identifiant »** : suite numérique de lettres et de chiffres ayant pour objet d'identifier l'apprenant et le formateur eu égard aux opérations qu'il effectue sur la plateforme e-learning. Ces derniers sont seuls responsables de la confidentialité, de la garde et de l'utilisation de leur identifiant ;
- **« lien hypertexte »** : mécanisme de référence localisé ou produit par un contenu (source) permettant d'accéder directement à un autre contenu (cible) quel que soit la localisation au sein du réseau de l'internet ;
- **« mot de passe »** : code d'authentification permettant à l'apprenant et au formateur d'accéder à la plateforme e-learning. L'utilisation du mot de passe est nécessaire pour leur authentification. Ces derniers sont seuls responsables de la confidentialité, de la garde et de l'utilisation de leur mot de passe ;
- **« 360 Learning »** : éditeur de la plateforme e-learning.
- **« plateforme e-learning »** ou **« espace de formation e-learning »** : espace de formation à distance accessible à l'adresse <https://app.360learning.com/> ;

- **« Application mobile 360Learning »** : espace de formation à distance accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur l'Apple Store et Google Play ;
- **« Formateur »** : personne physique assurant la formation de l'apprenant sur la plateforme e-learning ;
- **« Utilisateur »** : toute personne physique utilisant la plateforme de formation elearning,
- **« SWOTT »** : est un cabinet de consulting et de formation spécialisé dans les achats. SWOTT propose des formations professionnalisantes, durables et accessibles via la plateforme e-learning.
- **« Informations Confidentielles »** : désigne toute information de quelque nature que ce soit (notamment, sans que cela soit limitatif, à caractère scientifique, technique ou commercial), appartenant à l'une des Parties et transmise à l'autre Partie, ou à laquelle l'autre Partie aurait eu accès, dans le cadre des discussions menées entre les Parties, que ce soit par écrit, par oral ou sous toute autre forme, sous réserve que la Partie émettrice ait indiqué de manière claire et non équivoque leur caractère confidentiel, ou, dans le cas d'une divulgation orale ou visuelle, que la Partie émettrice ait fait connaître oralement leur caractère confidentiel au moment de la divulgation et ait confirmé par écrit ce caractère dans un délai de trente (30) jours. Les Informations Confidentielles peuvent concerner notamment, sans que cela soit limitatif, toute information relative au Sujet ou relative aux besoins exprimés par SWOTT.

## 4. OBJET

Les présentes conditions générales visent à définir :

- Les conditions d'utilisation de la plateforme e-learning,
- Les conditions liées à l'échange d'informations confidentielles,
- Les conditions relatives au respect du règlement général sur la protection des données RGDP.

## 5. DOCUMENTS CONTRACTUELS

a. Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- le règlement intérieur,
- les présentes conditions générales d'utilisation,
- le manuel d'utilisation de la plateforme e-learning.

b. En cas de contradiction entre les documents de natures différentes et de rangs différents, il est expressément convenu entre les parties que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront.

## 6. ENTRÉE EN VIGUEUR - DURÉE

a. Les présentes conditions générales d'utilisation entrent en vigueur dès leur acceptation par l'apprenant et le formateur sous forme électronique.

b. Hors des obligations liées aux informations confidentielles, les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne de la plateforme e-learning et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'utilisation les remplacent.

c. Les obligations de confidentialité relatives aux Informations Confidentielles échangées entre les Parties seront applicables sur une période de 10 années.

## 7. CRITÈRES D'ACCÈS À L'ESPACE DE FORMATION E-LEARNING

a. Toutes les personnes ayant reçu de la part de SWOTT une invitation de connexion à la plateforme dans le cadre de la réalisation ou de la gestion de formation d'un parcours de formation SWOTT.

b. Les partenaires de formation désignés par SWOTT.

## 8. OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

### a. L'apprenant s'engage :

- à utiliser la plate-forme de e-learning de façon loyale dans le respect des lois et règlements en vigueur notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux fichiers et au droit à la vie privée ;
- à ne pas introduire de programmes nuisibles (virus, cheval de troie,...) ou destinés à contourner la sécurité ;
- à ne pas détourner l'utilisation de la plate-forme à des fins personnelles ;
- à s'assurer qu'il dispose des matériels, logiciels et moyens lui permettant d'utiliser la plateforme e-learning et réaliser les exercices.

### b. Le formateur s'engage :

- à dispenser, à animer les cours et à corriger les cas pratiques et les réponses aux questions dans le respect des lois et règlements en vigueur, notamment des lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux droits de la personnalité et à accompagner l'apprenant dans sa démarche et lors de ses accès à la plateforme pour y effectuer les parcours, exercices et quiz d'apprentissage.
- à s'assurer qu'il dispose des matériels, logiciels et moyens lui permettant d'utiliser la plateforme e-learning et réaliser les exercices.

## 9. OBLIGATIONS DE SWOTT ET DE 360LEARNING

SWOTT et son partenaire 360LEARNING s'engagent à respecter les règles de l'art, les principes de la profession, les lois, les règlements et normes en vigueur et s'engagent à affecter le personnel qualifié afin de garantir le bon fonctionnement de la plateforme et la qualité des formations proposées.

Au titre d'éditeur de la plateforme e-learning, 360LEARNING est tenu à :

- Permettre un accès à la plateforme, sous réserve de toute impossibilité matérielle liée au réseau ou à une éventuelle surcharge de réseau, sans que cette liste soit limitative ni exhaustive ;
- Assurer la maintenance de la plateforme ;
- Héberger et sauvegarder le Contenu transmis par les Utilisateurs via la Plateforme sur une infrastructure sécurisée ;
- Garantir la sécurité de la plateforme et du Contenu aux termes d'une obligation de moyens, conformément aux règles de l'art applicables en matière de sécurité informatique.

## 10. SUSPENSION DE L'ACCÈS À L'ESPACE DE FORMATION E-LEARNING

a. 360 Learning se réserve le droit, sans préavis, de suspendre temporairement l'accès à toute ou partie de la plateforme e-learning pour des raisons techniques liées notamment à la nécessité de mettre à jour la plateforme, de la modifier, d'en assurer la maintenance et, de manière générale, pour toute autre cause technique et/ou organisationnelle.

b. En conséquence, la responsabilité de 360 Learning ou de SWOTT ne pourra être ni recherchée ni retenue en cas d'indisponibilité temporaire ou totale de toute ou partie de l'accès à la plateforme e-learning, d'une difficulté liée au temps de réponse, et d'une manière générale, d'un défaut de performance quelconque.

## 11. LE SERVICE E-LEARNING

### 11.1 ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING

La plateforme e-learning est accessible en ligne à l'adresse « <https://swott.360learning.com> » et via l'application 360 Learning équipés des systèmes d'exploitation Android et iOS.

L'application est téléchargeable directement depuis le Store d'un appareil mobile.

Pour Android : Google Play ; Pour appareil Apple : App Store.

### 11.2 MODALITE TECHNIQUE D'ACCES A LA PLATEFORME E-LEARNING

#### a. Configuration minimale pour 360Learning en ligne.

Afin de profiter pleinement de l'application 360Learning en ligne, une configuration minimum est nécessaire :

- Écran ayant une résolution minimale de 1024 x 600 pixels et mémoire RAM de 256 Mo,
- Disposer d'un navigateur compatible Internet Explorer, Firefox, Chrome ou Safari dans l'une des versions supportées par leurs éditeurs respectifs,
- Bande passante minimale conseillée : 512 kbit/s.

#### b. Configuration minimale pour 360Learning sur mobile.

Les versions supportées sont susceptibles d'évoluer et sont à date :

- iOS 9 et supérieur,
- Android 4.4 et supérieur.

#### c. Contenus Vidéo

360Learning vous permet d'uploader des vidéos en HD et crée automatiquement une version SD de toutes les vidéos en moyenne 5 fois plus légère que l'originale.

Un bouton HD/SD apparaît en bas à droite dans le player et permet aux utilisateurs de sélectionner la qualité souhaitée.

Notez que sans action de l'utilisateur, le player adapte la qualité de la vidéo à la bande passante disponible, et que si l'utilisateur clique sur HD cela demandera naturellement plus de débit.

Le player permet également de modifier la vitesse de lecture des contenus vidéo.

Par défaut, la vitesse est paramétrée sur « Normal » soit la vitesse coefficient 1. Il est possible de modifier la vitesse de 0.5 à 2x.

### 11.3 DESCRIPTION DU SERVICE E-LEARNING

Les services accessibles via la plateforme e-learning sont décrits dans le manuel d'utilisation ainsi que sur le site internet accessible à l'adresse <https://swott.360learning.com>.

### 11.4 MODIFICATION DU SERVICE E-LEARNING

a. 360 Learning se réserve le droit d'apporter à la plateforme e-learning toutes les modifications et améliorations qu'il jugera nécessaires et utiles dans le cadre du bon fonctionnement de la plateforme et de la fourniture d'un service de qualité aux apprenants, sans que les performances de base du service en soient affectées.

b. SWOTT se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales d'utilisation.

c. Toute utilisation par l'apprenant du service de e-learning via la plateforme e-learning, après les modifications des présentes conditions générales, vaut acceptation pour l'apprenant des nouvelles conditions générales d'utilisation.

d. Les conditions générales d'utilisation figurant en ligne sur le site web de SWOTT de compétences accessibles à l'adresse « <https://www.swott.fr> » prévalent sur toute version imprimée de date antérieure.

e. Par ailleurs, SWOTT se réserve le droit d'arrêter temporairement ou définitivement, en tout ou partie, le service e-learning.

## 11.5 NIVEAUX DE SERVICES DE LA PLATEFORME

Notre partenaire 360LEARNING s'efforcera de rendre les Services disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le Taux Annuel de Disponibilité Garanti par notre partenaire 360LEARNING est défini à hauteur de 99,5%.

Les engagements de niveaux de Services ne concernent pas l'indisponibilité, la suspension du Service ou tout autre problème d'exécution causé par la Maintenance, la Force Majeure ou l'accès à Internet ; par la non-conformité de la technologie ou du matériel utilisé par le Client; par un défaut de configuration du matériel du Client qui ne répond pas aux conditions techniques préalables de la Documentation Technique.

## 12. FORUM DE DISCUSSION EN LIGNE

a. Le formateur dispose de la faculté d'activer l'option sociale permettant, pour chaque module de formation, une discussion en ligne par le service Forum de la plateforme e-learning.

Le module de Forum permet à toute personne de poster un message à destination du groupe d'apprenants. Seuls les membres du groupe d'apprenants auront la possibilité de voir les commentaires postés. Tous les groupes de la plateforme SWOTT sont privés et cloisonnés.

Les formateurs ont la possibilité d'échanger entre-eux au travers de commentaires internes. Les commentaires internes sont des messages visibles uniquement par l'équipe de formateurs.

Ils s'activent en cochant l'option dédiée dans le menu contextuel du forum et sont reconnaissables à leur encadré jaune.

**b. Sont formellement interdits sur la plateforme e-learning, sans que cette liste ne soit exhaustive, tout message :**

- Sans rapport avec les sujets traités ;
- Publicitaires ou promotionnels ;
- A caractère diffamatoire, insultant, déplacé, injurieux, haineux, raciste, xénophobe, pédophile, homophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui, menaçant une personne ou un groupe de personnes ;
- Incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnique, une nation, une race ou une religion déterminée ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité (incitation à la haine ou à la violence), contraires à l'ordre public ou aux bonnes moeurs ;
- Permettant de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série logiciels, des logiciels permettant les actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunication, des virus et autres bombes logiques et d'une manière générale, tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens ;
- Visant à encourager, aider, colporter ou propager de quelque manière que ce soit des rumeurs et/ou violant le caractère privé des correspondances et de ce fait, en portant atteinte aux droits de tiers, propriété intellectuelle, vie privée, droit à l'image ; qui dirigerait les apprenants et/ou les formateurs directement (lien hypertexte) ou indirectement vers des sites internet qui seraient susceptibles de ne pas respecter la législation applicable et, notamment les dispositions du présent article ou d'encourager dans ses messages la consultation desdits sites ;
- Visant à utiliser l'espace de discussion à des fins commerciales ou d'une manière générale à proposer des produits et des services rémunérant de manière directe ou indirecte un tiers ;
- Utilisant les e-mails des apprenants et/ou formateurs en vue de réaliser du spamming ou toute autre opération visant à nuire au fonctionnement normal du forum et aux e-mails de ses utilisateurs ;
- Visant à télécharger, afficher, transmettre de quelle que manière que ce soit tout contenu comportant des virus informatiques ou tout code, dossier ou programmes conçus pour interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités de tout logiciel, ordinateur ou outil de communications électronique sans que cette liste ne soit exhaustive ;
- Visant à commettre toute action ayant un effet perturbateur et/ou entravant les capacités de communication en temps réel ;
- Visant à télécharger, collecter, stocker des données personnelles et/ou nominatives afférentes aux autres apprenants et/ou e-formateurs ou tuteurs relais;
- De nature à nuire aux évaluations ou relatifs aux sujets des évaluations avant la fin de la session ;
- Constitutif de contrefaçon (portant atteinte aux droits d'auteurs, droits voisins, droits de propriété intellectuelle...).

c. SWOTT et le formateur seront en droit de supprimer sans préavis tout message qui violerait les présentes conditions générales d'utilisation et plus généralement les lois et règlements en vigueur.

d. SWOTT et le formateur se réservent également le droit de suspendre, supprimer ou limiter l'accès au service e-learning de l'apprenant fautif.

e. En tout état de cause, SWOTT ou le formateur ne saurait être tenu responsable de tout message diffusé sur l'espace de discussion de la plateforme e-learning.

## 13. RESPONSABILITÉS

a. SWOTT ne saurait garantir que le contenu des cours, programmes et de tout autre élément diffusés sur la plate-forme e-learning est exempt d'erreur, ni garantir leur complétude, leur actualité et leur exhaustivité.

b. SWOTT ne saurait davantage être déclaré responsable d'une quelconque difficulté de transmission, ou plus généralement de toute perturbation du réseau internet.

c. L'apprenant reconnaît et accepte sans que cette liste ne soit exhaustive, que :

- SWOTT ne garantit pas l'accès continu et permanent à la plateforme e-learning et ce au regard de la particularité du réseau internet ;
- SWOTT ne garantit pas la sécurité des données collectées et traitées dans le cadre du fonctionnement de la plateforme e-learning au regard des particularités du réseau internet et des limites présentées par le réseau en termes de sécurité.

d. Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers des sites web dont les contenus restent sous la seule responsabilité des exploitants et titulaires de ces sites.

e. SWOTT décline, en conséquence, toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

## 14. GESTION DES IDENTIFIANTS

a. Pour accéder à l'espace de formation e-learning, l'apprenant et le formateur doivent disposer d'un identifiant composé d'une adresse mail et d'un mot de passe.

b. L'apprenant et le formateur sont seuls responsables de la préservation et de la confidentialité de leur identifiant.

Les conseils à respecter pour préserver la confidentialité d'un mot de passe sont les suivants :

- N'écrivez jamais un mot de passe ;
- N'envoyez jamais un mot de passe par e-mail ;
- N'incluez jamais un mot de passe dans un document stocké non-crypté ;
- Ne communiquez jamais votre mot de passe à qui que ce soit ;
- Ne divulguez jamais votre mot de passe au téléphone ;
- Ne donnez jamais d'indications concernant le format de votre mot de passe
- Ne divulguez jamais et ne donnez jamais d'indications concernant votre mot de passe sur un forum sur Internet ;
- N'utilisez jamais la fonctionnalité « Mémoriser le mot de passe » d'applications telles qu'Internet Explorer, votre programme de boîte e-mail ou tout autre programme ;
- N'utilisez jamais votre mot de passe d'entreprise ou de réseau sur un compte sur Internet qui n'est pas doté d'une connexion sécurisée, dont l'adresse dans le navigateur Web commence par https:// plutôt que par http:// ;
- Assurez vous de ne pas être observé lorsque vous tapez votre mot de passe.

c. L'apprenant et le formateur s'engagent à prendre toute mesure utile pour en assurer une parfaite confidentialité.

d. L'apprenant et le formateur s'engagent à ne pas communiquer, céder, vendre ou louer leur identifiant à un tiers.

e. En tout état de cause, toute utilisation de leur identifiant par l'apprenant et le formateur fait présumer de manière irréfutable une utilisation des services de e-learning par ces derniers.

f. L'apprenant et le formateur s'engagent à informer sans délai le SWOTT de toute communication à des tiers, utilisation frauduleuse ou vol de leur identifiant dont ils auraient connaissance.

g. Cette notification devra être adressée à SWOTT par télécopie ou par e-mail confirmée par lettre recommandée avec avis de réception ; SWOTT réinitialisera le mot de passe d'accès à la plate-forme e-learning dans un délai maximum de 48 heures suivant la réception de cette notification.

h. En tout état de cause, l'apprenant et le formateur sont seuls responsables de l'utilisation des services de e-learning qui sera faite sous leur identifiant jusqu'à ce qu'ils aient demandé à SWOTT un changement de mot de passe de connexion.

i. Seule la date de remise du courrier recommandé avec avis de réception fait foi entre les parties.

j. L'apprenant et le formateur s'engagent à ne pas s'approprier l'identifiant d'un autre apprenant ou formateur.

## 15. RÔLES ET DROITS ATTRIBUÉS PAR LA PLATEFORME E-LEARNING

Les Rôles sont assignés par les administrateurs de SWOTT à l'inscription de chaque nouvel utilisateur sur la plateforme.

Chaque nouvel utilisateur sera ainsi désigné « Apprenant » pour les apprenants et «Animateur / référent » pour les formateurs.

La description des rôles des différents utilisateur est disponible sur le site de l'éditeur à l'adresse suivante :

<https://support.360learning.com/hc/fr/articles/360051774011-Permissions-roles>

## 16. PRISE EN MAIN DE LA PLATEFORME

Le guide présente les 9 étapes de prise en main de la plateforme par un apprenant.

Ce guide est présenté à chaque apprenant lors de la première invitation à un parcours.

Ce guide détaille les modalités suivantes :

- 1 – Réception de l'invitation au parcours,
- 2 – Création du profil,
- 3 – Découvrir le parcours,
- 4 – Jouer un module,
- 5 – Communiquer dans le forum contextuel de chaque activité,
- 6 – Paramétrer le profil,
- 7 – Consulter les statistiques,
- 8 – Echanger avec une communauté d'apprenants,
- 9 – Réviser un parcours terminé.

## 17. GESTION DES NOTIFICATIONS

Les notifications vous tiennent informé(e) de l'activité de la plateforme. Par défaut, toutes les notifications sont activées lors de l'inscription de l'Apprenant ou du Formateur sur la plateforme e-learning.

Il appartient aux Apprenants et aux formateurs de définir leurs préférences de notifications.

## 18. STATISTIQUES DE FORMATIONS

Les statistiques permettent aux Apprenants et aux formateurs de retrouver un bilan de l'ensemble de l'activité réalisée sur la plateforme e-learning.

Les Apprenants ont accès à leurs statistiques personnelles et les Formateurs ont accès aux statistiques des groupes et des apprenants dont ils sont en charge. Ils ont accès aux statistiques des modules et des parcours suivis par leurs groupes.

### a. Apprenants :

Les statistiques sont disponibles dans l'espace « Profil » puis dans l'espace « Résultats ».

### b. Formateurs :

- Les statistiques d'un apprenant sont disponibles dans le menu Tableau de bord => « Utilisateurs ».
- Les statistiques par groupe sont disponibles dans le menu Tableau de bord => « Groupes ».

### c. Managers d'équipe :

Accéder au tableau de bord en haut de la page d'accueil, cliquez sur Utilisateurs. Dans l'onglet Mon équipe se trouve le tableau de bord votre équipe.

## Les règles de décompte du temps passé sur la plateforme :

L'ensemble du temps de formation sur la plateforme est comptabilisé par la plateforme e-learning.

La synthèse du temps passé par apprenant sur la plateforme permet en complément des réponses aux cas pratiques et aux questions de justifier du travail de formation réalisé.

**La plateforme déconnecte automatiquement un apprenant de la plateforme au bout de 15 minutes d'inactivité dans un module.**

**Ce décompte est interrompu si une des actions suivantes est effectuée :**

- Cliquer ;
- Faire descendre l'ascenseur de la page ("scroller") ;
- Bouger la souris ;
- Appuyer sur une touche du clavier.

**En outre, la connexion sera désactivée si l'application est en arrière-plan ou si l'appareil est en veille.**

## 19. CERTIFICAT DE FORMATION

### a. Les certificats SWOTT officialisent la réussite des Apprenants.

Le Certificat SWOTT est décerné dès que l'Apprenant a terminé entièrement sa formation ou une phase de sa formation.

Si la formation nécessite un score minimum, l'Apprenant doit atteindre le score minimum pour obtenir le certificat. Le cas échéant, l'Apprenant doit recommencer le module jusqu'à obtenir le score minimum.

### b. Une fois débloqué, le certificat est téléchargeable au format PDF.

Un apprenant ou le formateur peut retrouver un certificat dans le menu Tableau de Bord > Utilisateurs > fiche de l'Apprenant > section Certifications obtenus.

### c. Le certificat SWOTT peut être partagé sur LinkedIn.

Le tutoriel détaillant le partage du certificat est disponible en suivant le lien :

<https://youtu.be/T7W5Avmh3Dw>

## 20. CONVENTION DE PREUVE

a. Les registres, conservés dans les systèmes informatiques de 360 Learning dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves de communication et acceptation entre les parties en exécution des présentes conditions générales.

b. En cas de conflit entre les registres 360 Learning et tout document sur support écrit ou fichier électronique de l'apprenant ou du formateur, il est expressément convenu que les registres de 360 Learning primeront sur lesdits documents de l'apprenant et du formateur et seront seuls admis à titre de preuve.

c. L'archivage des demandes d'accès à la plateforme e-learning est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

## 21. PROPRIÉTÉ

a. Les éléments appartenant à SWOTT tels que notamment les sites web, les marques, dessins et modèles, concepts des piliers, la méthode IMPACT3®, images et textes, logos, fichiers électroniques de support de cours ou de cas pratiques sont la propriété exclusive de SWOTT. L'ensemble des éléments sont à ce titre déposés à l'INPI.

b. SWOTT concède à l'apprenant et au formateur un droit d'utilisation des éléments diffusés au sein de la plateforme e-learning, à l'exception des contenus des cours disponibles sur la plateforme tant qu'ils satisfont aux critères d'accès et d'utilisation à la plateforme e-learning.

#### Chaque Partie se porte fort. Ce droit d'utilisation s'entend :

- Du droit de reproduire et présenter, sans limitation de nombre, tout ou partie des éléments, sur tout support, connu ou inconnu, actuel ou futur, notamment support papier, optique, numérique, magnétique, ou tout autre support informatique ou électronique et de télécommunications ;
- Du droit d'adapter, de faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements des éléments, de les maintenir, mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, monter, amputer, condenser, migrer et étendre.

**c. A ce titre, l'apprenant ou le formateur peuvent dans le cadre professionnel, s'approprier, modifier les fichiers, documents, données, informations appartenant à SWOTT à l'exception des contenus des cours.**

**d. L'apprenant et le formateur s'engagent à respecter l'intégralité des droits de SWOTT et s'interdit de susciter toute analogie dans l'esprit du public, à quelque fin que ce soit.**

**e.** A cet effet, l'apprenant et le formateur s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires à la protection desdits droits à l'égard de tout tiers, et notamment, maintiendra en l'état toutes les mentions de propriété et de copyright qui seront portées sur l'ensemble des données, informations et plus généralement, sur les éléments consultables sur le site web accessible à l'adresse « <https://www.swott.fr> » et qui lui seront communiqués dans la plateforme e-learning.

**f. En ce qui concerne les contenus des cours disponibles sur la plateforme e-learning, SWOTT concède uniquement à l'apprenant et au formateur, un droit d'utilisation exclusif, personnel et non transmissible sur ces contenus, tant que l'apprenant, le formateur satisfont aux critères d'accès et d'utilisation à la plateforme e-learning.**

**g. En conséquence, l'apprenant et le formateur s'interdisent tout agissement, tout acte pouvant porter atteinte, directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle des tiers sur les contenus des cours disponibles sur la plateforme.**

**h.** Ainsi est-il notamment interdit à tout apprenant et formateur, pour les contenus des cours disponibles sur la plateforme e-learning, de procéder à :

- Toute représentation, diffusion ou distribution de ces contenus, que ce soit à titre onéreux ou gracieux et notamment toute mise en réseau ;
- Toute forme d'utilisation des contenus, de quelque façon que ce soit, aux fins de conception, de réalisation, de diffusion ou de commercialisation des modules de formation similaires, équivalents ou de substitution ;
- La modification, la transformation, l'arrangement des contenus, pour quelque raison que ce soit, y compris pour corriger des erreurs ;
- Toute transcription, directe ou indirecte, toute traduction dans d'autres langues des modules de formation.

**i.** Par ailleurs, seule une utilisation des contenus des cours disponibles sur la plateforme e-learning à des fins privées et non commerciales est admise.

**j.** Toute autre utilisation des contenus des cours disponibles sur la plateforme e-learning, non expressément autorisée au préalable par SWOTT est prohibée et constitutive de contrefaçon.

## 22. CONFIDENTIALITÉ

SWOTT travaille pour des entreprises, associations d'entreprises et écoles et propose une solution complète de formations e-learning à destination de ses clients et apprenants.

Ces formations sont pour la plupart issues de cas réels d'entreprises qui ont été modifiés pour des raisons de confidentialité. (ci-après le "Sujet").

L'apprenant et le formateur s'engagent personnellement et non pour le compte de la société au sein de laquelle il/elle travaille ou réalise son stage d'étude.

A cette fin, SWOTT sera amenée à communiquer des informations qu'elle considère comme confidentielles et l'apprenant et le formateur auront accès à certaines Informations relevant du secret industriel et des affaires de l'autre Partie. C'est pourquoi SWOTT a souhaité que les informations et documents qui seront échangés soient considérés comme confidentiels et que leur utilisation soit strictement limitée aux seules fins convenues ci-dessous : "Finalité" désigne la formation de l'apprenant dans les meilleures conditions à savoir au travers de cas concrets issus de cas réels en entreprises.

**a. Les obligations de confidentialité relatives aux Informations Confidentielles échangées entre les Parties seront applicables sur une période de 10 années.**

**b.** Toutes les Informations Confidentielles échangées sur la plateforme e-learning restent la propriété de la Partie les ayant communiquées, sous réserve des droits des tiers. En outre, le présent Accord ne peut en aucune façon être interprété comme valant concession par l'une des Parties à l'autre, sous une forme quelconque, d'une licence expresse ou implicite, pour l'exploitation de toute création, susceptible ou non d'être protégée par un droit de propriété intellectuelle, ainsi que de tout résultat, breveté ou non, en résultant, propriété de l'une ou l'autre des Parties.

**c. Chaque Partie recevant de l'autre Partie des Informations Confidentielles s'engage :**

- à prendre les mesures nécessaires afin de préserver le caractère confidentiel de ces Informations Confidentielles, avec la même diligence qu'elle apporte à ses propres informations confidentielles ;
- à ne pas utiliser les Informations Confidentielles pour une finalité autre que la Finalité ;
- à ne permettre l'accès aux Informations Confidentielles qu'à ses seuls représentants, responsables, ingénieurs et personnel ayant besoin d'en connaître ;
- à ne pas publier, divulguer, ni communiquer à des tiers, de quelque façon que ce soit, ces Informations Confidentielles ;
- à ne pas effacer, altérer ou rendre illisibles les mentions de confidentialité ou de propriété figurant sur les supports des Informations Confidentielles ;
- à justifier, le cas échéant, sur demande de la Partie qui les a transmises, de l'existence de documents contenant lesdites Informations Confidentielles qui auraient pu lui être confiés et à les restituer à la Partie qui les a transmises à sa demande ;
- à ne déposer ou faire déposer, en son nom ou au nom d'un tiers, aucune demande de titre de propriété industrielle relative à tout ou partie des Informations Confidentielles transmises par l'autre Partie.

Chaque Partie se porte fort du respect de ces obligations par ses représentants, responsables, ingénieurs et son personnel.

Nonobstant ce qui précède, il est expressément convenu entre les Parties que l'utilisateur de la plateforme e-learning pourra communiquer des Informations Confidentielles reçues à des membres de l'encadrement pédagogique et ou tuteur de stage des entités tierces visées ci-dessous, dans la mesure où celles-ci auront besoin d'en connaître dans le cadre de la Finalité et sous réserve pour l'utilisateur d'avoir au préalable obtenu de ces entités tierces (ou du personnel de ces entités auquel les Informations Confidentielles sont communiquées) un engagement de respecter les termes du présent Accord de Confidentialité comme si elles en étaient signataires.

L'utilisateur se porte fort à l'égard de SWOTT du respect par ces entités tierces de cet engagement.

**d. Il est entendu que les présentes dispositions ne s'appliquent pas :**

- aux informations qui, au moment de leur communication, avaient déjà fait l'objet d'une publication ou, de manière plus générale, faisaient partie du domaine public ;
- aux informations publiées ou devenues accessibles au public, après leur communication par une Partie à une autre Partie, en-dehors de tout manquement de son fait au présent Accord ;
- aux informations dont la Partie qui les a reçues peut démontrer, qu'au moment de leur communication, elles étaient en sa possession et qu'elle ne les détenait pas, directement ou indirectement, de la Partie qui les a transmises ;
- aux informations régulièrement acquises par la Partie qui les a reçues auprès d'un tiers qui n'est pas tenu, envers la Partie qui les a transmises, à une obligation de confidentialité ;
- aux informations dont l'utilisation, la communication ou la transmission pour d'autres finalités ou à d'autres personnes que celles déterminées a été autorisée, préalablement et par écrit, par la Partie ayant communiqué lesdites informations ;
- aux informations dont la divulgation a été imposée par l'application d'une disposition légale ou réglementaire impérative ou par l'application d'une décision de justice définitive.

Néanmoins, dans ces derniers cas, la Partie se trouvant dans l'obligation de divulguer s'engage à :

i) en informer préalablement par écrit la Partie ayant communiqué l'information dont la divulgation est rendue obligatoire ; et

ii) limiter la divulgation à ce qui est strictement nécessaire pour satisfaire à ses obligations.

La survenance d'une des exceptions énumérées ci-dessus ne pourra en aucun cas être interprétée comme conférant à la Partie qui a reçu des Informations Confidentielles d'une autre Partie un quelconque droit sur ces dernières.

## 23. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

SWOTT, 360 Learning et les Formateurs s'engagent à traiter l'ensemble des Données Personnelles en conformité avec les Présentes et la réglementation en vigueur notamment la loi du 6 janvier 1978 « Loi informatique, fichiers et Libertés » modifiée, ainsi que le règlement européen 2016/679 applicable à compter du 25 mai 2018 « RGPD ».

Les Données Personnelles sont traitées par 360LEARNING uniquement pour permettre aux Utilisateurs d'accéder aux Services et à 360LEARNING d'améliorer l'expérience des Utilisateurs sur la Plateforme, de façon continue. Ces Données Personnelles sont conservées par 360LEARNING pendant le temps nécessaire à l'exécution Contrat souscrit avec SWOTT, soit la durée de la relation contractuelle, et afin de remplir les obligations légales et réglementaires qui lui incombent; sous réserve de l'exercice de leurs droits par les Utilisateurs et transmises par SWOTT et/ou de délais législatifs ou réglementaires que 360LEARNING devraient respecter au regard de ses propres obligations.

**a. SWOTT pourra collecter des données personnelles concernant les apprenants et les formateurs exclusivement dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du service e-learning.**

Les données personnelles collectées sont :

- Données de contact professionnel : le/la nom, prénom, email professionnel, organisation et fonction, photographie de profil, numéro de téléphone, lien vers le profil LinkedIn ou compte Twitter (si ces données sont renseignés par l'Utilisateur) ;

- Données générées par les Utilisateurs à l'occasion de l'utilisation des Services telles que les statistiques d'utilisation et de connexion (si elles peuvent être rattachées à un Utilisateur identifié ou identifiable).

**b. SWOTT s'engage à :**

- Mettre en place que des traitements de Données Personnelles licites et reposant sur une base légale ;
- Mettre à disposition de 360LEARNING les informations nécessaires à la tenue et la mise à jour d'un registre des traitements de Données Personnelles mis en place sous sa responsabilité ;
- Prendre des mesures appropriées pour fournir à ses Utilisateurs les informations requises par la réglementation d'une manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible et il est, en tout état de cause, le seul responsable du respect de son obligation de transparence ainsi que du contenu des informations mises à la disposition des Utilisateurs, en ce compris les informations que SWOTT porterait à la connaissance des Utilisateurs via la Plateforme.

**c. 360 Learning s'engage à :**

Notre partenaire 360LEARNING agit en tant que "Sous-traitant des Données Personnelles" des Utilisateurs et s'engage à ce titre à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel, notamment à :

- Traiter les Données Personnelles dans le cadre strict et nécessaire de ses obligations contractuelles et, en tout état de cause, à n'agir que sur instructions écrites et préalables du Client ;
- Tenir un registre des traitements conformément au RGPD ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles s'engagent à respecter la confidentialité ;
- Aider SWOTT, en tenant compte de la nature du traitement, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans toute la mesure du possible, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les Utilisateurs le saisissent en vue d'exercer leurs droits. A ce titre, SWOTT peut, à tout moment, formuler pour le compte d'un Utilisateur, une demande d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement des Données Personnelles communiquées à 360LEARNING.

En outre, 360LEARNING s'engage à communiquer à SWOTT toute demande en ce sens qui serait formulée par un Utilisateur directement auprès de 360LEARNING ;

- Selon le choix de SWOTT, tel qu'exprimé par écrit avant le terme de la relation contractuelle, supprimer toutes les Données Personnelles ou les renvoyer à SWOTT, et détruire les copies existantes et fournir l'attestation de destruction et/ou d'effacement définitif correspondante ;
- Mettre à la disposition du Client la documentation nécessaire pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article et y compris l'efficacité des mesures qu'il met en place.
- Notifier les violations de Données personnelles à SWOTT dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et à fournir à SWOTT le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données s'il en désigne un ou de son équipe dédiée à une telle protection.

**d. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'apprenant et le formateur disposent d'un droit d'accès aux données le concernant et d'opposition pour motifs légitimes qui s'exercent.**

Pour toute demande de rectification, limitation et de suppression des données concernant leur fiche, l'apprenant et le formateur en pourront utiliser les options de gestion compte ou devront contacter leur administrateur via la plateforme de e-learning ou via une demande mail à l'adresse : hello@swott.fr

## 24. MESURES DE SÉCURITÉ - RGPD

**a.** Notre partenaire 360LEARNING prend toutes mesures de sécurité, notamment techniques, matérielles et organisationnelles de protection appropriées afin d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des Données Personnelles et ainsi d'assurer la confidentialité, la conservation et l'intégrité des Données Personnelles traitées pendant la durée des présentes et ce, jusqu'à leur complète suppression.

Ces mesures tiennent compte de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que du risque que celui-ci présente pour les droits et libertés des personnes physiques et sont :

- La pseudonymisation des Données Personnelles ;
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;
- Les moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données Personnelles et l'accès à celles-ci dans les délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
- Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement de la sécurisation des échanges de données ou de fichiers relatifs aux Données Personnelles réalisés entre 360LEARNING et des tiers autorisés et, notamment, utiliser des canaux de communication sécurisés et respecter les mesures de sécurité du présent article ;
- La conservation et l'archivage des données ou les fichiers informatiques relatifs aux Données Personnelles conformément aux instructions communiquées par SWOTT ;
- La restriction de l'accès aux informations et Données Personnelles confiées au seul personnel habilité à intervenir sur ces données de par ses fonctions à l'exclusion de toute autre personne et leur assurer une formation appropriée en matière de protection des Données Personnelles ;
- La fourniture de son concours à toute demande de collaboration de SWOTT pour garantir le respect des obligations prévues aux Articles 32 à 36 du RGPD (sécurité, notification à l'autorité de contrôle et communication à la personne concernée d'une violation de données à caractère personnel, analyse d'impact et consultation préalable), compte tenu des informations dont il dispose et de la nature du traitement ;
- Ne transférer aucune Donnée Personnelle vers un pays tiers n'offrant pas de garantie de protection "adéquate" des Données Personnelles au sens de la réglementation.

**b.** Notre partenaire 360LEARNING fait effectuer, 1 (une) fois par an, un audit par un auditeur indépendant, afin de contrôler sa conformité aux engagements contractuels tels que définis dans le présent Article. Le rapport d'audit est transmis au Client sur demande. Les données contenues dans rapports sont strictement couvertes par le secret professionnel (article 226-13 du code Pénal).



## 25. DÉSINSCRIPTION / ANONYMISATION

L'apprenant et le formateur dispose de la possibilité de désactiver et anonymiser son compte à tout moment, en réalisant une demande à son administrateur via la plateforme ou via mail à l'adresse : [dpo@swott.fr](mailto:dpo@swott.fr)

Le formateur dispose également la possibilité de désinscrire un apprenant d'une session.

**Cette opération remettra à zéro toutes les statistiques de cet utilisateur sur la session de manière irréversible.**

## 26. FORCE MAJEURE

a. Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du contrat.

b. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à trois mois, les présentes conditions générales d'utilisation seront résiliées automatiquement, sauf accord contraire entre les parties.

c. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

## 27. BONNE FOI

Les parties conviennent d'exécuter leurs obligations avec une parfaite bonne foi.

## 28. INDÉPENDANCE DES PARTIES

a. Les parties reconnaissent agir chacune pour leur propre compte.

b. Aucune des parties ne peut prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre partie.

c. En outre, chacune des parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

## 29. LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

**Chacune des Parties s'engage à, et fera en sorte que les Parties liées à elle en fasse de même :**

- Respecter toutes les lois, dispositions légales, règlements et codes applicables concernant la lutte contre la fraude et la corruption (les « Dispositions anti-fraude ») ;
- Ne commettre aucun fait susceptible d'enfreindre l'une des Dispositions anti-fraude ;
- S'abstenir de tout acte ou omission susceptible d'amener l'autre partie enfreindre des Dispositions anti-fraude.

## 30. LOI

a. Les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par la loi française.

b. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

SWOTT - SAS AU CAPITAL DE 10 000 EUROS  
N° SIRET : 53880307300021  
R.C.S. TOULOUSE B 339 015 752 - CODE APE : 7022Z  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR67538803073  
NUMÉRO DE DA : 73 31 08108 31



Document écoconçu avec ♥ à Toulouse.

Auteur : Sébastien MAROLLEAU

Version 3 - mise à jour - 20 juillet 2023